

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NANT

Séance du 19 Octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15    Présents : 10    Votants : 12    Absents : 3    Procurations : 2

Date de convocation : 11/10/2022

Date d'affichage : 11/10/2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf Octobre, à 18h00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOU, Maire.

Étaient présents : Fiol Richard, Fournier Paulette, Vernhettes Michel, Frenehard Anne-Marie, Delmas Alain, Brisbarre-Costes Françoise, Thomas Sabine, Coulet Magali, Julian Christian, Arocas Calude.

Absents : Aubeleau Vanessa, Govignon Virginie, Galliard Jean-François (excusé)

Représentés : Cayron Lionel a donné procuration à Delmas Alain, Bouat Yvan a donné procuration à Fiol Richard

**Objet** : Cession domaine privé Commune/Pappalardo

**Délibération n°2022-71 abroge et annule la délibération 2022-64 pour erreur de localisation**

Mr le Maire informe le Conseil municipal, que M.Pappalardo souhaite acquérir du terrain situé en bordure de leur parcelle. Dans cette optique, il propose que la commune lui cède environ 23m<sup>2</sup> du domaine privé (à valider par un géomètre), situés au lieu-dit Saint Sauveur du Larzac, et qui seront donc rattachés à sa parcelle Section L n°290.

Mr le Maire précise que le demandeur s'engage à prendre à sa charge l'ensemble des frais liés à cette acquisition.

Cette affaire nécessite l'ouverture d'une enquête publique.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les points exposés par M. le Maire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 19 Octobre 2022,

Le Secrétaire de Séance,  
Anne-Marie FRENEHARD



Le Maire,  
Richard FIOU

